

COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION

Campagne 2026 – 2027

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-38 et suivants ;
- VU** l'arrêté du 20 avril 1994 relatif au diplôme universitaire de technologie ;
- VU** l'arrêté du 6 décembre 2019 portant sur la réforme de la licence professionnelle ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant sur l'élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-président·es en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** les propositions du Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Blois ;

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en 1ère année de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) et de dispense de baccalauréat pour l'année universitaire 2026–2027 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

Président·e : Samuel CALLÉ, directeur de l'IUT

Membres : Meriem CHETTAB – enseignante chercheuse - MP
Mathieu CROISSANDEAU, chef d'exploitation délégué – EDF
Cyril DE RUNZ, chef de département - MMI
Ludovic FONTAINE, enseignant chercheur - RT
Lionel HAUMESSER, co-chef de département – MP
Isabelle MAURENARD – chef projet – PHINIA
Yassine MOFID, département - MMI
Fanomezantsoa RANDRIANAIVO, chef de département - SGM
Emmanuel RHENY, graphiste-designer – MANOLABO
Arnaud SOULET, co-chef de département RT
Loïc TESSIER, enseignant chercheur - SGM

Suppléant·e·s : Catherine CHENU, département – SGM
Jacqueline GROS-DESORMEAUX, enseignante – MMI
Patrick LAFFEZ, département – MP
Rémi ROUFFAUD, co-chef de département – RT

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 4 novembre 2025

Pour le Président de l'Université et par
délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ